

# RÈGLEMENT DES CONCOURS DE PÊCHE - SAISON 2024

## CONCOURS - CALENDRIER

Il y a 5 dates de concours dans la saison. Le calendrier sera défini début 2024 et précisera le type, la durée et les horaires de pêche :

➤ Limitations :

- Fouillis et vers de vase interdits (amorce et hameçon).

## PARTICIPANTS

Les concours sont limités à 25 pêcheurs, avec priorité aux titulaires d'une carte APPLE à l'année, dans l'ordre strict d'inscription.

## INSCRIPTIONS - ENGAGEMENTS

✚ Inscriptions pour tous les compétiteurs (extérieurs et adhérents APPLE) : au plus tard **la veille du concours**, le **vendredi avant 12h (dernier délai !)**, en laissant son nom, prénom et son n° de téléphone à Jean-Paul C. (Tél : 06 40 89 17 15 – messagerie). **Pas d'inscription le jour du concours.**

✚ Engagements : Gratuit pour les membres à l'année de l'APPLE ; 15€ pour les participants extérieurs à l'APPLE, à régler sur place, avant le tirage au sort le jour du concours.

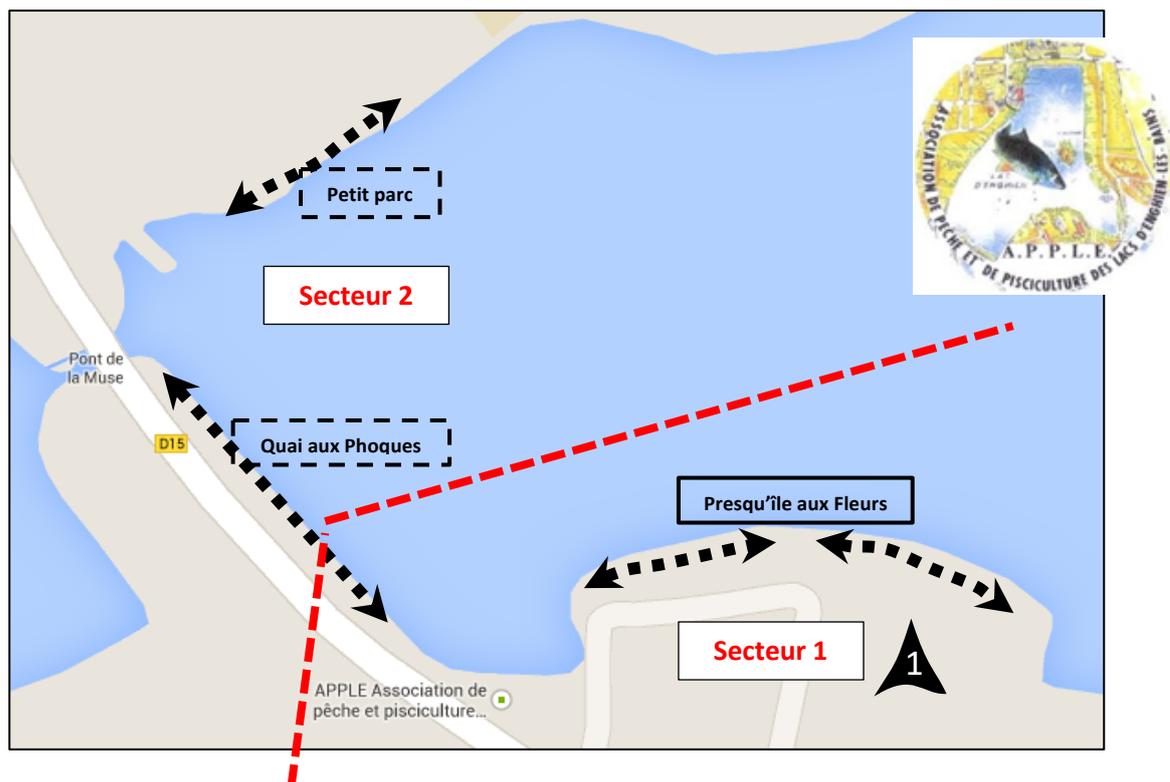
## TIRAGE AU SORT

Rendez-vous pour tirage au sort à **8h00 précises** pour pêche de **9h00 à 12h00** et **14h00 à 17h00**. Un en-cas sera servi entre 12h30 et 13h30. L'heure du tirage au sort sera respectée. Tout participant devra être présent lors de ce tirage, du début à la fin.

## CLASSEMENT GÉNÉRAL CONCOURS - RÉCOMPENSES

Chaque pêcheur repartira avec un lot.

## PLACEMENTS



Le tirage au sort se fera à l'adresse : 81 Avenue de Ceinture – 95880 ENGHEN